



## L'AIM appelle l'UE à agir sur la qualité de l'air

**Bruxelles, le 18 novembre 2014** – Les mutualités veulent des mesures plus fortes sur la qualité de l'air afin d'améliorer la santé publique.

L'Association Internationale de la Mutualité (AIM) a adopté en juin 2014 la Déclaration de Bruges (1) qui invite l'UE à réclamer des engagements plus forts sur les principales sources de pollution atmosphérique, comme les transports et l'industrie. L'AIM estime qu'il faudrait relever les normes en vigueur afin de répondre aux recommandations de santé formulées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'AIM est la fédération internationale qui regroupe les mutualités et les caisses d'assurance maladie. Elle compte 61 organisations membres dans 27 pays, représentant 230 millions de personnes dans le monde, dont 160 millions en Europe.

Le Président Christian Zahn déclare qu'un changement politique permettant d'améliorer la qualité de l'air est l'étoile montante de la promotion efficace de la santé publique à l'heure actuelle.

« L'Union européenne devrait veiller à ce que tous les pays tirent avantage de ce qui représente l'une des mesures de prévention de santé les plus rentables », déclare-t-il. « Si aucune action n'est entreprise, cela engendrera des coûts beaucoup plus élevés pour les citoyens ainsi que pour les caisses d'assurance maladie et les gouvernements en termes de factures pour des médicaments, d'hospitalisation et de jours de travail perdus. »

Geert Messiaen, Secrétaire général des mutualités libérales (Landsbond van Liberale Mutualiteiten (LLM)) et président du groupe de travail de l'AIM sur les maladies environnementales, explique :

« Bien que la qualité de l'air se soit améliorée au cours des années, elle empêche toujours beaucoup de personnes de vivre sainement, surtout celles qui souffrent de problèmes respiratoires et cardiaques ou les enfants asthmatiques. À titre d'exemple, vivre à proximité d'une route très fréquentée peut être la cause d'un cas sur sept d'asthme infantile. Même si la recherche évolue, la liste des maladies dues à l'exposition à la pollution atmosphérique, telles que le cancer du poumon et le diabète, s'allonge elle aussi. Notre objectif est de faire prendre conscience aux membres du Parlement européen (MPE) et aux autres décideurs politiques qu'il s'agit là d'une opportunité d'améliorer la santé publique. » (2)

Michiel Callens, Directeur de la Recherche et du Développement à l'Union Nationale des Mutualités Chrétiennes et président du groupe de travail intermutualiste belge sur les maladies environnementales ajoute :

« La pollution de l'air est particulièrement préoccupante non seulement en Belgique, mais également dans toute l'Europe vu qu'elle ne connaît pas de frontières. Elle représente actuellement le 11ème plus gros contributeur aux dépenses totales de santé en Europe. (3) L'Organisation mondiale de la santé a tiré la sonnette d'alarme auprès des décideurs politiques, en insistant sur le fait que les effets sur la santé se manifestent à des niveaux de concentration plus faibles et que l'éventail des effets est bien plus large que ce que l'on pensait au départ. Le fondement scientifique justifiant une action forte de la part de l'UE est sans équivoque. »

Le paquet sur la qualité de l'air de l'Union européenne a été lancé en décembre 2013 et est actuellement en phase de négociation au Parlement européen et au Conseil. Les coûts en matière de santé pour la société dus à l'exposition à la pollution de l'air extérieur dans l'UE ont été estimés à l'époque entre 330 et 940 milliards € par an (3 - 9 % du PIB de l'UE).

Le Commissaire à l'environnement Janez Potocnik a indiqué que les mesures proposées réduiraient de moitié le nombre de décès prématurés dus à l'exposition à la pollution atmosphérique et que les bienfaits pour la santé seraient 12 fois plus élevés que les coûts. (4)

### **Partenariat avec HEAL**

L'AIM est membre de l'Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL) avec laquelle elle a conclu en 2011 un partenariat stratégique visant à améliorer la prévention des maladies chroniques provoquées ou facilitées par des facteurs environnementaux. (5)

Anne Stauffer, Directrice adjointe de l'Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL) explique : « L'AIM est un membre HEAL très influent. Nous espérons qu'elle pourra veiller à ce que les politiciens européens continuent à donner la priorité à la protection de la santé des citoyens par un renforcement et non un affaiblissement des lois importantes sur la qualité de l'air. »

Et d'ajouter : « Le Président de la Commission européenne Juncker et le Premier Vice-Président Timmermans envisagent actuellement le retrait ou non du paquet sur la qualité de l'air. La proposition qui a accusé du retard et est actuellement soumise au PE et aux Etats membres a été lancée après trois années d'échanges intenses entre les intervenants et une évaluation d'impact approfondie. Le Parlement européen et le Conseil devraient s'opposer à tout retrait et privilégier une avancée rapide car chaque jour, de plus en plus de citoyens souffrent de problèmes de santé à cause de la mauvaise qualité de l'air. » (6)

La Déclaration de Bruges appelle à des engagements plus ambitieux et plus contraignants pour les réductions des émissions pour les années 2020, 2025, 2030 (dans le cadre de la directive sur les plafonds d'émissions nationaux) ainsi qu'à un alignement des normes européennes en matière de qualité de l'air avec les recommandations de santé formulées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).(1)

## **FIN**

### **Contacts :**

Anne Stauffer, Directrice adjointe, HEAL, GSM : +32 473 711092, e-mail : [anne@env-health.org](mailto:anne@env-health.org)  
Diana Smith, Conseillère en communications et médias HEAL, [Diana@env-health.org](mailto:Diana@env-health.org), GSM : +33 6 33 04 2943

*L'Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL) est une grande organisation européenne à but non lucratif qui se préoccupe des facteurs environnementaux affectant la santé dans l'Union européenne (UE). Avec le soutien de plus de 65 organisations membres, HEAL apporte une expertise indépendante et des preuves provenant de la communauté de la santé dans les différents processus décisionnels. Notre organisation représente des professionnels de la santé, des caisses d'assurance maladie sans but lucratif, des médecins, des infirmières, des groupes de patients cancéreux et asthmatiques, des citoyens, des groupements de femmes, des groupes de jeunesse, des ONG environnementales, des scientifiques et des instituts de recherche en santé publique. L'Alliance compte parmi ses membres des organisations internationales et européennes ainsi que des groupements locaux et nationaux. Site Internet : [www.env-health.org](http://www.env-health.org). Suivez HEAL sur [Facebook](#) et Twitter [@HealthandEnv](#) [@EDCFree](#) et [@CHM\\_HEAL](#)*

Jessica Carreno Louro, Junior Project Manager, AIM, Téléphone : (+32)2 234 57 05, e-mail : [jessica.carreno@aim-mutual.org](mailto:jessica.carreno@aim-mutual.org)

*L'Association Internationale de la Mutualité (AIM) regroupe des organisations autonomes d'assurance maladie et de protection sociale qui opèrent selon des principes de solidarité et de non-lucrativité. L'AIM compte actuellement 61 fédérations nationales représentant 27 pays. Elles fournissent une couverture sociale contre la maladie et d'autres risques à plus de 200 millions de personnes dans le monde. L'objectif de l'AIM est d'apporter, via son réseau, une contribution active à la préservation et à l'amélioration de l'accès aux soins de santé pour tous. Pour plus d'infos : [www.aim-mutual.org](http://www.aim-mutual.org). Suivez AIM sur Twitter : @AIM\_Healthcare*

### Notes aux éditeurs

1. La déclaration de Bruges est disponible ici : [http://www.aim-mutual.org/fileadmin/Communication/position\\_papers/AIM\\_Declaration\\_on\\_Air\\_Pollution\\_and\\_health\\_belgian\\_mutuals.pdf](http://www.aim-mutual.org/fileadmin/Communication/position_papers/AIM_Declaration_on_Air_Pollution_and_health_belgian_mutuals.pdf). La déclaration a été adoptée lors de l'Assemblée générale de l'AIM en juin 2014.
2. Etudes récentes sur la santé et la qualité de l'air
  - Le Centre international de recherche sur le cancer a classé la pollution de l'air extérieur comme cancérigène pour l'homme (groupe 1), 17 octobre 2013, [http://www.iarc.fr/en/media-centre/pr/2013/pdfs/pr221\\_E.pdf](http://www.iarc.fr/en/media-centre/pr/2013/pdfs/pr221_E.pdf)
  - Le projet de recherche de l'Organisation mondiale de la santé, REVIHAAP conclut que l'impact sur la santé des polluants atmosphériques survient à des niveaux de concentration moins élevés que ce que l'on pensait précédemment, et souligne qu'il existe de nouvelles associations avec des affections telles que le diabète, les effets indésirables sur la naissance et le développement cognitif, OMS/Europe, 2013, <http://www.euro.who.int/en/health-topics/environment-and-health/air-quality/publications/2013/review-of-evidence-on-health-aspects-of-air-pollution-revihaap-project-final-technical-report>
3. Pollution de l'air classée comme principal facteur de risque sanitaire, 14 décembre 2013 <http://www.env-health.org/resources/press-releases/article/air-pollution-ranked-as-top-health>
4. Environnement : nouveau train de mesures en faveur de la qualité de l'air en Europe, communiqué de presse de la Commission européenne, 18 décembre 2013, [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-13-1274\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-1274_en.htm)
5. Les caisses d'assurance maladie s'attaquent aux causes environnementales des maladies, communiqué de presse HEAL, 20 juin 2011, <http://www.env-health.org/resources/press-releases/article/health-insurance-group-takes-up>
6. Le Commissaire à l'environnement revoit les lois de la nature, ENDS Europe, 10 septembre 2014 <http://www.endseurope.com/36904/environment-commissioner-to-review-nature-laws#ixzz3DkmXnr6l>